

Handyalogue

Septembre / Octobre / Novembre/Décembre 2013

A.S.P.H.



is kounadeas - Fotolia.com



Campagne
Sans formation,
Pas d'emploi.



La Mutualité Socialiste



Sommaire

INFORMER

Indignez-vous	3
En plus	8
Chiens d'assistance	
Indexation	
Projet pilote	
Communit-e	
Carte de stationnement	
Le statut en question	10
Guide	15
Pour vos achats de nourriture	
Échos des Régionales	18
Charleroi	
Luxembourg	
Mons-Wallonie-Picarde	
Liège	
Appel à dons	24

ACCOMPAGNER

Formation	9
Protection juridique conforme à la dignité humaine	
Campagne	11
Sans formation, pas d'emploi	

DÉFENDRE

C'est une belle histoire	16
--------------------------	----

Bimestriel de l'Association Socialiste de la Personne Handicapée asbl
 Editrice responsable : Catherine Lemièrre,
 rue Saint-Jean 32 -38 1000 Bruxelles
 www.asph.be - e-mail : asph@mustsoc.be
 Rédaction centrale : Nathalie De Wispelaere
 Tél. : 02/515 06 55
 Photos : Fotolia.com
 © ioannis kounadeas - © NLshop - © webdata - © L.Bouvier - © Thibault Renard - © Frog 974 - © Modella - © treenabeena - © Bozworthington - © Carmen Steiner - © Elena Schweitzer - © Gina Sanders - © Junial Enterprises - © Y. L. Photographies - © Boris Djuranovic - © Maximiliano Gonzalez - © Rob Bouwman - © Frog 974

Tout don de 40 euros bénéficie d'une déduction fiscale : BE 81877802870124
 BIC : BNAGBEBB - N° d'entreprise : 0416539873
 Dépôt : Bruxelles X - P501065

Et déjà...

... les derniers mois de l'année...

L'année 2014 sera riche en nouveautés, actions et ... surprises. À l'échelle du pays avec la 6^è réforme de l'Etat et le transfert des compétences sur lesquelles se focalise toute notre attention. AAPA, Voiturettes, revalidation... feront partie désormais de l'escarcelle régionale.

A l'échelle de l'ASPH, voir comment les sommes transférées seront affectées, s'assurer de l'articulation des dispositifs anciens, nouveaux, veiller à ce que les personnes handicapées ne souffrent pas de cette réforme, interpeler tel Cabinet, telle administration, remettre avis aux instances politiques via les différents Conseils où nous avons mandats... voilà une partie de notre activité politique pour l'heure.

Nous avons été choquées par les mesures prises à l'encontre des chômeurs et chômeuses et particulièrement par celles qui concernent les personnes reconnues en incapacité par l'ONEM et qui doivent désormais redoubler d'effort sous peine d'être exclues du chômage.

Beaucoup de personnes invalides ou handicapées souhaitent travailler. La démarche n'est pas toujours évidente tant par crainte que par méconnaissance, tant par manque d'une formation adéquate que par découragement. Nous vous avons déjà parlé d'un dispositif particulier – le back to work – dans le numéro précédent. Sachez que l'année 2014 fera l'objet d'actions d'information, de sensibilisation ... et de créativité en termes d'emploi, à destination des employeurs potentiels mais aussi des personnes qui actuellement « errent » dans le dédale administratif qui pourrait les mener à un emploi pour peu qu'on leur en fournisse le mode opératoire.

Nous ouvrirons le feu avec le colloque du 2 décembre, « sans formation pas d'emploi ! », dans le cadre de notre semaine de la personne handicapée- lire page 11.

Je cède la plume à Irène Lacassaigne dont le discours prononcé lors de sa Rencontre de l'amitié du mois d'avril dernier se fait l'écho des vœux et des préoccupations qui nous animent.

Catherine Lemièrre
 Secrétaire générale ASPH



Indignez-vous

Irène Bienfait-Lacassaigne

Présidente de la Régionale de Charleroi de l'ASPH

«Je veux vous livrer deux mots qui courent dans mes pensées; ces mots sont : INDIGNEZ-VOUS».

Seulement deux mots qui secouent et réveillent nos consciences. Ils sont lancés vers nous par Stéphane Hessel, grand résistant durant la dernière guerre et qui vient de nous quitter à l'âge de 94 ans! Deux mots qui transmettent l'idéal qui soutenait ceux qui ont mis leur vie en péril pour nous ouvrir un avenir meilleur.

Il fit partie des 12 juristes qui rédigèrent «La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme» dont un article dit : **«Tout individu où qu'il soit, a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne.»**

Que reste-t-il, aujourd'hui, de ce fabuleux idéal ?

Plus de 30 millions d'êtres humains de par le monde souffrent de manques, de nourriture, d'eau potable, de soins médicaux, de liberté.

Dans les campagnes reculées de plusieurs continents sont recrutées des femmes qui, avec la promesse d'une vie meilleure pour elles et leur famille; aboutissent en Europe pour être livrées à l'enfer de la prostitution.

En Chine, des ouvriers et des ouvrières triment jusqu'à 16 heures par jour 7 jours sur 7 sans aucun congé même de maternité !
 Sur des jouets qui font la joie de nos enfants

coulent les larmes d'autres enfants soumis à un travail forcé, pour un salaire de misère, dans des locaux insalubres appelés «ateliers de la sueur». Ils ne bénéficient d'aucune protection. Seule règne la loi des patrons.

Ailleurs, on forme des gosses à donner et à recevoir la mort; ce sont les enfants soldats mis en première ligne... pour servir de boucliers humains.

Au Brésil, il y a quelques années seulement, pendant que se tenait une réunion des représentants des 8 pays les plus riches du monde - le G8 - sous prétexte qu'ils dénaturaient l'endroit, les enfants des rues furent impitoyablement pourchassés; certains furent abattus par la police.

Plus près de chez nous, à Gènes, en Italie, en 2001, lors du même sommet, 200.000 personnes venues de 82 pays, appartenant à des groupes populaires tels que : Amnesty International, Action contre la Faim, Greenpeace et d'autres... ces 200.000 personnes défilaient sur les boulevards quand un carabinier tira sur un étudiant de vingt ans. Celui-ci mourut dans la soirée.

La même nuit, sur ordre du ministre de l'Intérieur de l'époque, un commando de la police envahit le lieu où étaient hébergés beaucoup de manifestants; ceux-ci furent arrêtés, piétinés, battus, fouettés.





Indignez-vous

Plusieurs filles furent matraquées; certaines subirent des viols et durent être hospitalisées. Des familles ont déposé des plaintes; allez savoir ce qu'il en est advenu.

Encore, actuellement, en Europe de l'Est, sont emprisonnés les opposants au régime, au climat de corruption omniprésent et qui déborde même du pays vers les ailleurs.

Nous le ressentons tous, le monde ne va pas bien. Partout, la misère tisse et étend sa toile. En Belgique, les fermetures successives d'usines, d'ateliers mettent de nombreuses familles en plein désarroi.

Les petits commerces de proximité ne résistent plus face aux grandes surfaces.

Une multitude de travailleurs n'ont plus d'avenir et sombrent dans le désespoir.

Mais qui donc sont nos adversaires, les adversaires du Peuple aux nombreux tentacules qui mettent à mal les vraies valeurs : la démocratie, la justice, la solidarité, l'égalité entre les classes sociales, entre hommes et femmes, entre continents ? Ce sont les nouveaux maîtres du monde comme les appelle l'écrivain engagé : Jean Ziegler.

Ceux qui se propulsent au-dessus des lois en déplaçant leurs capitaux frénétiques vers tous les endroits où l'impôt est bas ou nul.

Ce sont ceux qui savent racheter des chaînes d'hôtels internationaux; ceux qui font main basse sur des industries, les font renflouer par les gouvernements et, ensuite, les délocalisent vers les contrées où règne l'esclavage au travail.

Ce sont ceux qui attaquent les Services publics les conduisant à la privatisation.

Sans l'opposition tenace de nos responsables, notre précieuse Sécurité Sociale serait remplacée par des assurances comme en Amérique.

Là-bas, si tu as beaucoup d'argent, tu es soigné; si tu n'en as pas, tu «crèves» dans le fossé !

Ces affamés d'argent pour le pouvoir sont les entreprises agro-alimentaires qui mettent à mal les fermiers, les paysans locaux; ce sont les trusts pétroliers; ce sont les grandes banques qui mettent au service des malfaiteurs leurs experts les plus qualifiés pour inventer des manoeuvres boursières tordues, sans aucun scrupule pour les petits épargnants; ce sont les nouveaux riches, trafiquants d'armes, de drogues, d'êtres humains.

Ils étalent sans vergogne des trains de vie de toutes les indécences et, du haut de leur argent sale, narguent les bidonvilles.

Ils... Ce sont ceux du néo-libéralisme !

Mais la contestation s'élève, la résistance s'organise. De nombreux mouvements, regroupant une multitude de personnes parlant différentes langues, se rejoignent, défilent, parfois à grands bruits de tracteurs, comme récemment à Bruxelles.

De ces jours-ci, même les bateliers rejoignent les manifestants.

Nous aussi, à la place où nous nous trouvons, selon nos compétences, nous devons lutter pour plus de justice, plus d'éthique; nous devons lutter pour la dignité humaine afin de ne pas retourner à grandes enjambées vers les années encore très proches où

les rois de la finance nous imposaient leurs lois.

En Wallonie où fleurissaient les industries, des ouvriers entrés valides au travail, s'ils étaient malheureusement blessés parce que mal protégés, étaient mis dehors sans aucune ressource, les allocations diverses, actuelles, n'existant pas. Ils étaient réduits à la mendicité ! Il a fallu attendre 1908 pour que soit amélioré leur sort. C'est Paul Pastur, Député permanent du Hainaut et grand humaniste qui imagina la création de plusieurs ateliers à Charleroi, où ces accidentés du travail étaient encadrés et formés à un nouveau métier.

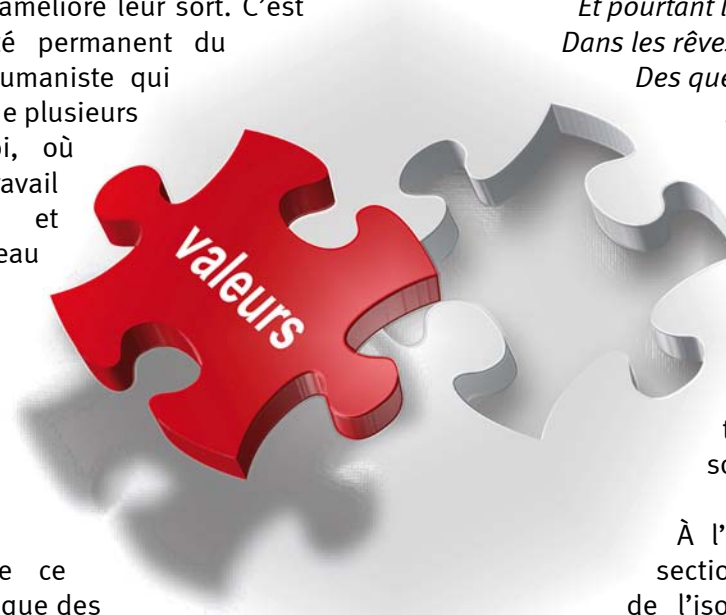
Ces ateliers sont les fondations de l'actuelle Ecole-Clinique Provinciale.

C'est au cours de ce passé encore récent que des enfants de 13-14 ans, dont mon grand-père, devenaient ouvriers-mineurs. Une fois devenu adulte, mon grand-père eut le courage de dénoncer les conditions inhumaines où ses camarades et lui-même devaient accomplir leur travail dans des galeries qui suintaient et trop exigües et trop basses pour pouvoir se mouvoir. Il fut séance tenante mis dehors, sans recours possible.

Je suis fière et émue de vous révéler que mon grand-père, sans le savoir, fût à la base du Syndicalisme.

Jacques Brel vient renforcer mon témoignage quand il chante :

*«Quelle vie ont eu nos grands-parents «...»
Ils finissaient en débutant «...»
Quinze heures par jour le corps en laisse
laisse au visage un teint de cendre.
«...»
Et pourtant l'espoir fleurissait
Dans les rêves qui montaient aux yeux
Des quelques-uns qui refusaient
De ramper jusqu'à la
vieillesse.»*



À l'ASPH, solidement chevillé à Solidaris, nous opposons une force pacifique à ceux qui veulent anéantir toutes les initiatives sociales.

À l'ASPH, nous créons des sections qui incitent à sortir de l'isolement et où repas et animations font oublier les problèmes, y compris ceux liés au handicap. Parce que les gens de nos services sont tous bénévoles, il nous est possible d'accueillir les personnes ne disposant que de très petits revenus.

Merci, mes amis des comités locaux qui offrez, sans demander de reçus, votre temps, votre énergie tout au long de l'année.

Vous tous, nous tous, possédons une arme redoutable pour détruire l'appétit glouton du néo-libéralisme.



Indignez-vous

Cette arme est un simple crayon au bout d'une ficelle, dans l'isoloir, lors des élections.

Il suffira de se souvenir que c'est grâce à quelques idéalistes que naissent les Mutualités Socialistes Régionales regroupées par Arthur Jauniaux pour donner naissance, en 1913, à l'Union Nationale des Mutualités Socialistes; que c'est en 1944, sous l'impulsion du socialiste Achille Van Acker, que fut publié «l'Arrêté-loi sur la Sécurité sociale»;

Il suffira de se rappeler que c'est une dirigeante des Femmes Prévoyantes Socialistes, Yvonne Lambert, qui imagina la création de centres de vacances à la mer et ailleurs, pour les enfants y compris ceux des milieux les plus modestes.

Il suffira de savoir que ce sont quelques enseignants du syndicat socialiste qui, bénévolement, durant leurs temps libres, s'acharnèrent à faire sauter les verrous pour que soit reconnu et protégé l'enseignement aux enfants et adolescents handicapés dans l'ensemble du pays, à l'image de la province de Hainaut. La Loi sur l'enseignement spécial fut votée en 1970 enfin !

Auparavant, nous avons vu de jeunes handicapés et leurs professeurs relégués dans des greniers, par manque de subsides officiels !

Lors des élections, si nous nous rappelons de tout cela, nous pourrions croire en des lendemains qui chantent, nous pourrions, à nouveau, voir scintiller l'étoile de l'espérance.

Discours prononcé le 18 avril 2013 à l'occasion de la grande «Rencontre» de l'amitié de l' ASPH Le Centre-Charleroi-Soignies

* Plusieurs renseignements repris dans ce texte sont tirés du livre : «Les Nouveaux Maîtres du Monde» de J. Ziegler.

Formation Protection juridique conforme à la dignité humaine

La loi pour une protection a été publiée le 14 juin 2013 au Moniteur belge.

À l'ASPH, nous sommes convaincus que le recours par défaut aux professionnels (juristes, avocats,...) n'est pas forcément la meilleure des solutions. Au sein des familles, des proches, certaines personnes pourraient s'investir dans cette fonction d'administration. C'est pourquoi, nous proposons une formation à l'attention des administrateurs provisoires de biens familiaux, ainsi qu'à ceux et celles qui souhaitent s'y préparer.

Nous n'avons pas encore les détails pratico-pratiques mais nous pouvons déjà vous livrer les informations suivantes :

Quand ?

Dans le courant du 1er trimestre 2014.

Où ?

Namur et Bruxelles

Horaires

2 journées de formation sont prévues

LA PREMIÈRE JOURNÉE
Matin : la législation protection juridique
Après-midi : Comptabilité

LA DEUXIÈME JOURNÉE
Matin : Les allocations aux personnes handicapées et les compensations sociales
Après-midi : Matière soins de santé

De 9h à 15h30 (avec 1h de table)

Programme

La formation comprendra quatre modules à savoir :

- la législation : capacité juridique + approche déontologique de la mission d'APB.
- l'approche comptable de la gestion des biens
- les allocations personnes handicapées et les compensations sociales
- les notions de base en matière de soins de santé et d'assurabilité comme l'intervention majorée, le statut OMNIO...
- l'éthique (fin de vie...)

Au terme de la formation, une évaluation des différentes matières sera réalisée avec à la clé une attestation « de réussite ».

Bienvenue

ASPH

Tél. 02/515 03 16 - 02/515 17 29

02/515 06 43

E-mail asph@mutsoc.be

En résumé...

L'ASPH organise une formation. Elle porte sur une nouvelle loi : la protection juridique... ou comment gérer le handicap (la personne et/ou ses biens)



En +...

Les chiens d'assistance en dressage admis dans les lieux publics

Ça y est. Les chiens d'assistance en cours de dressage ont maintenant la possibilité d'accéder aux lieux publics et de s'exercer dans des conditions réelles.

Le code de l'Action sociale stipule maintenant : «tout chien dressé accompagnant des personnes handicapées dans leurs déplacements et actes de la vie quotidienne ou en cours de dressage avec un instructeur ou d'écologie au sein d'un milieu d'accueil familial». Une victoire quand on sait que pour être efficace, un dressage doit se dérouler dans des conditions réelles afin que la personne et le chien-guide forment un tout inséparable... en toute autonomie.

Projet pilote

Un petit groupe de médecins participera à un projet pilote. Il s'agit d'une nouvelle procédure pour «remplir» la partie III du formulaire «Evaluation du handicap» qui est - en fait - un envoi électronique des données médicales à la DG Personnes handicapées.

Si les résultats sont positifs, tous les médecins pourront utiliser la nouvelle procédure.

Ils devront néanmoins disposer d'un certificat eHealthBox pour pouvoir transférer les données de manière sécurisée.

Indexation

Au 1er septembre 2013, les nouveaux montants de base annuels ont été revu à la hausse.

- Pour la catégorie A : 6.542,20 euros
- Pour la catégorie B : 9.813,30 euros
- Pour la catégorie C : 13.084,40 euros

De plus, les exonérations sont aussi adaptées et revues à la hausse de 2 %.

- l'exonération pour l'AI est de 6.037,48 euros (catégorie A), 9.056,22 euros (catégorie B) et 12.074,96 euros (catégorie C).
- l'exonération pour l'ARR est de 3.271,10 euros sur l'année (prix de l'amour)
- l'exonération pour l'AAPA est majorée de 1,8 %. Les nouveaux montants sont: 12.900,46 euros (catégorie A & B) et 16.120,23 euros (catégorie C).

Déclaration de la carte de stationnement supprimée

A partir de tout début octobre, les utilisateurs Communit-e ne recevront plus de déclaration de carte de stationnement. Les formulaires «Evaluation du handicap» ont été adaptés.

Un texte sera ajouté sur ce formulaire : «Evaluation du handicap – Carte de stationnement» - et les personnes disposant d'une preuve, délivrée par une autre instance, selon laquelle elles ont droit à une carte de stationnement doivent détruire ce formulaire et introduire la demande de carte de stationnement par courrier ou en utilisant le formulaire de contact qui se trouve sur notre site web, en joignant une copie de la preuve délivrée par l'autre instance.

De plus, le vocable change aussi. On ne parle plus de «réduction complète d'autonomie» mais bien de «possibilités de déplacement».

Communit-e, la plateforme en ligne disponible dans votre Mutualité

Depuis octobre, les Mutualités ont accès à l'application en ligne communit-e permettant d'enregistrer des demandes auprès de la Direction générale Personnes handicapées du Service Public Fédéral Sécurité Sociale.

Ainsi, toute personne affiliée à Solidaris-Mutualité Socialiste peut introduire une demande de carte de stationnement, de compensations sociales, d'allocation... directement auprès des assistantes sociales des Centres de service social.

La personne n'est plus obligée de se rendre auprès des différentes instances pour entreprendre les démarches, elle peut simplement s'adresser au service social de sa Mutualité.

Pour toutes informations ou éclaircissements: contact center ASPH. N'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions :

02/515 19 19
mardi, mercredi, jeudi - 8h30 - 11h30

Le statut en question

Les personnes atteintes d'une affection chronique en question

Sur proposition de la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique Laurette Onkelinx, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui détermine les conditions d'ouverture, de maintien et de retrait du statut «affection chronique», statut créé par la loi Accessibilité du 27 décembre 2012.

Il est proposé que le statut soit ouvert :

- de manière automatique par la Mutualité auprès de laquelle est affilié ou inscrit le bénéficiaire sur base d'un critère financier (300 euros de dépenses de santé sur 8 trimestres consécutifs) ou sur base du bénéfice de l'allocation forfaitaire pour les frais de santé élevés («forfait malade chronique»);
- sur base d'une attestation rédigée par un médecin-spécialiste, certifiant que le bénéficiaire souffre d'une maladie rare ou orpheline (maladie touchant un nombre restreint de personnes au regard de la population générale, soit une personne sur 2.000).

Les avantages actuellement octroyés aux bénéficiaires du statut sont :

- l'obligation d'application du tiers payant (au 1er janvier 2015),
- la diminution du plafond des tickets modérateurs du maximum à facturer, de 100 euros lorsqu'un membre du ménage atteint un certain niveau de tickets modérateurs pendant deux années consécutives (au 1er janvier 2013).

En tant qu'association défendant les personnes en situation de handicap et/ou maladie grave, nous nous réjouissons de ces nouvelles mesures... qui concerneront pas moins de 840.000 belges.

Dans ce contexte de crise, le handicap ou la maladie pèse lourd - encore trop lourd - pour certaines familles dans leur quotidien financier.

Cette reconnaissance couronne un travail entamé il y a déjà plusieurs années. En effet, depuis 2007, petit à petit, des mesures sont prises pour atténuer la lourdeur de certains traitements ou thérapies...

Aujourd'hui, un pas supplémentaire et non des moindres !

ASPH

Tél. 02/515 03 16 - 02/515 17 29

02/515 06 43

E-mail asph@mutsoc.be

En résumé...

*Les personnes très très malades peuvent avoir un «statut spécial.»
Il est appelé «statut affection chronique».
Les soins de santé seront moins chers pour elles.*



Campagne

Sans formation, pas d'emploi

Comment trouver sa place dans un enseignement adapté et de qualité, sur le marché de l'emploi ?

Quels sont les freins ?

La formation dispensée répond-elle aux attentes des employeurs ?

Autant de questions qui méritent que l'on se penche sur les réalités, les besoins et les attentes tant des personnes que des professionnels.

Notre semaine de la personne handicapée 2013 dont le thème sera : «Sans formation, pas d'emploi» tentera d'en faire le tour.

Un Colloque : «Sans Formation, Pas d'Emploi»

Il se tiendra le 2 décembre à Dampremy. Vous trouverez, par ailleurs, le programme complet et les détails pratico-pratiques dans la suite de l'article.

Une campagne visuelle

De plus, nous avons donné la parole – au travers de capsules vidéo - aux professionnels et aux personnes handicapées afin qu'ils puissent pointer les difficultés, les freins ou au contraire, les incitants.

Nous les diffuserons lors du colloque. Elles seront également mises en ligne sur You tube, notre site et facebook afin de faire entendre notre message.

Une carte-teasing, une brochure et une affiche appuieront la campagne.

La Journée internationale des Personnes handicapées

Tout au long de cette semaine, nous rappellerons par le port du badge «03/12» l'importance d'inclure les personnes handicapées dans toutes les sphères sociétales.

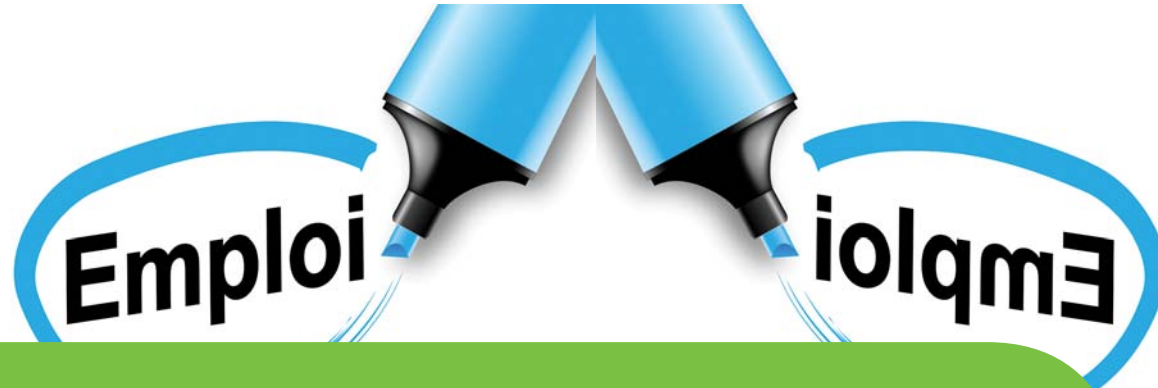
Il n'y a pas de campagne sans votre soutien. votre partage. Nous comptons sur vous pour relayer, participer à notre Semaine, au colloque.

Nous pouvons changer le regard sur la différence. Au quotidien, nous y travaillons.

Mais nous ne savons pas le faire sans vous. Découvrez le programme complet de la journée du 2 décembre à Dampremy.

AVEC LE SOUTIEN DE : La Fédération Wallonie-Bruxelles
La Loterie Nationale





Campagne Sans formation, pas d'emploi

programme

INTRODUCTION

- M. Alain Thirion - Secrétaire général f.f. de l'UNMS- Trésorier de l'ASPH

ENSEIGNEMENT

- M. Patrick Beaufort - Inspecteur de l'Enseignement secondaire, supérieur et de promotion sociale - Liège

Présentation du système scolaire actuel pour le jeune porteur d'un handicap - Quelle analyse de l'enseignement spécialisé et intégré en Wallonie et à Bruxelles? Les forces, les faiblesses, les pistes d'avenir

FORMATION/EMPLOI ADAPTÉ

- M^{me} Mireille Jamart - Fédération des Centres de Formation Professionnelle pour Personnes Handicapées
- M^{me} Olivia P'Tito - Directrice générale de Bruxelles Formation
- M^{me} Sognia Angelozzi - Entente Wallonne des Entreprises de Travail Adapté
- M^{me} Kaliopi Lolos - Fédération Bruxelloise des Entreprises de Travail Adapté

Brève présentation de chacun des services - Quelle analyse de la formation professionnelle pour personnes handicapées, des ETA en Région wallonne, à Bruxelles? Les forces, les faiblesses, les pistes d'avenir...

LE BACK TO WORK et LE NOUVEAU PLAN POUR LES CHÔMEURS : INAPTITUDE AU TRAVAIL – ARTICLE 100

- Docteure Véronique Dumonceau - Médecin conseil Tournai/Ath/Mouscron – UNMS
- M^{me} Anne Laurent - Assistante sociale – consultation sociale - Actiris
- M^{me} Marie-Kristine Vanboeckstal - Administratrice générale du Forem

Présentation du « Back to work » et du « nouveau plan pour les chômeurs » - Quelle analyse, quels constats, limites, propositions d'action, ...

POLITIQUE FRANÇAISE DE L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES

- M. Fabien Hernout - Directeur Entreprise Adaptée Watteau Espace Service

Présentation de la politique de l'emploi des personnes handicapées en France? - Quelle analyse, quels constats, limites, propositions d'action, ...

POLITIQUE BELGE : QUELS DÉFIS FACE AU VIEILLISSEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES, À L'AUGMENTATION DE LA POPULATION, À LA RÉFORME DE L'ÉTAT, AU TRANSFERT DES COMPÉTENCES ET À LA CRISE FINANCIÈRE ET ÉCONOMIQUE ?

- M. Philippe Courard - Secrétaire d'Etat aux Affaires sociales, aux familles, aux Personnes handicapées et à la Politique scientifique chargé des Risques professionnels
- M^{me} Eliane Tillieux - Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Égalité des Chances
- M^{me} Monica De Coninck - Ministre de l'Emploi

Quelles pistes concrètes, durables et productives pour l'amélioration du secteur de la formation et de l'emploi des personnes en situation de handicap ?

CONCLUSION

- M^{me} Catherine Lemièrre - Secrétaire général ASPH
- M. Stéphane Emmanuelidis - Modérateur

EN PRATIQUE

Accueil Ouverture des portes dès 8h30 - Clôture prévue à 15h00

Lieu CEME - Charleroi Espace Meeting Européen - Rue des Français 147 - 6020 Charleroi
Site accessible aux Personnes à Mobilité Réduite - Interprétation en langue des signes prévue

Entrée 12 € - comprend l'entrée, les actes et le lunch de midi.
A verser sur le compte BE 81 8778 0287 0124 avec comme communication "nom - prénom - colloque 2/12/2013" - **Avant le 18 novembre 2013** et après inscription auprès de **Valérie Glaude**

Sans paiement de votre part dans les délais, nous serons dans l'obligation de vous désinscrire et de remettre votre place en vente. **Les paiements sur place ne sont pas acceptés.**

Inscriptions Auprès de Valérie Glaude - Tél. 02/515 02 69 - Fax. 02/515 06 58 - valerie.glaude@mutsoc.be
Inscription effective dès réception du paiement sur notre compte.



Campagne

Sans formation, pas d'emploi

«Sans formation, pas d'emploi», certes, mais sans bonne information, il n'y a pas d'emploi non plus.

Le Selor, le Forem et le VDAB ont mis sur pied une collaboration afin de mieux faire connaître et pourvoir les emplois vacants de l'administration.

Les trois organisations ont officialisé cet engagement par la signature d'un protocole de collaboration.

Aujourd'hui, les conseillers référents informent les demandeurs d'emploi sur les offres d'emploi de l'administration et les procédures de sélection via Selor.

Dans le futur, les organisations souhaitent également échanger des données et œuvrer à la reconnaissance mutuelle des certificats qu'elles délivrent actuellement séparément.

Selor recrute et analyse les talents qui travaillent ou veulent travailler dans l'administration.

Une des missions clés du VDAB et du Forem consiste à être un lien entre les demandeurs d'emploi et le marché du travail, quel que soit le secteur ou l'entreprise. Ils assurent cette mission vis-à-vis du secteur public.

C'est pourquoi Selor, le VDAB et le Forem ont décidé de renforcer leur collaboration au profit d'un marché du travail plus transparent.

Information, diffusion Tous azimuts... Via les consultants, les salons de l'emploi, et en ligne.

Selor présente actuellement sa manière de travailler aux consultants du Forem et du VDAB afin qu'ils puissent servir de relais d'information.

Les Maisons de l'Emploi du Forem et les «Werkwinkels» du VDAB mettent également des ordinateurs à disposition des personnes afin qu'elles puissent créer et consulter leur dossier en ligne, via «Mon Selor».

Les consultants du Forem et du VDAB seront également à leur disposition pour répondre aux questions.

Selor veille également à ce que les emplois sur selor.be paraissent aussi dans les rubriques offres d'emploi des sites du Forem et du VDAB. Selor participera par ailleurs aux salons de l'emploi que le Forem et le VDAB organisent.

Après le VDAB et le Forem : Actiris

Selor prépare un accord de collaboration similaire avec Actiris. Le Secrétaire d'Etat à la Fonction publique, Hendrik Bogaert, soutient cette initiative: «L'administration est un acteur important sur le marché du travail : nous sommes le plus gros employeur du pays et sommes constamment à la recherche de collaborateurs talentueux. Mais nous souhaitons également jouer un rôle actif afin d'aider les gens à trouver un emploi dans le secteur de leur choix. Voilà pourquoi je soutiens totalement ce type d'initiative.»

Nous soulignons les efforts prodigués pour informer et utiliser de multiples canaux pour qu'enfin, trouver un emploi ne soit plus le parcours du combattant.... Un plus, non négligeable...

Guide Pour vos achats de nourriture



En ouvrant votre périodique, vous avez dû trouver un petit livret facile à mettre en poche, usuel... Nous vous présentons l'outil Peps-a: Petite boussole pour ne pas perdre de nord

Faire les courses, c'est souvent la course. S'y retrouver dans les magasins, c'est souvent la jungle. Pas facile de savoir vraiment ce que l'on achète. « Bien acheter pour bien manger », c'est souvent l'aventure !

Solidaris – Mutualité Socialiste propose un petit guide pratique de « format poche » pour vous orienter. Il se veut simple et très concret : en quelques pages, il rassemble des astuces pour se poser les bonnes questions et éviter les pièges.

Quels produits choisir ? Comment bien faire ses courses ? Comment décoder la pub ? Faut-il acheter bio ? Qui est responsable de la malbouffe ?

Pour vous aider à choisir les aliments, ce guide vous invite à vous interroger sur leur goût, leur prix, le temps pour les préparer, la façon dont ils sont produits ou transportés (pollution, conditions de travail) ou encore s'ils sont bons ou non pour la santé.

Un «mode d'emploi» pour comprendre les étiquettes et un calendrier des fruits et légumes de saison complètent l'information.

Gardez cet outil précieusement et à portée de mains lors de vos courses. Il vous permet de retrouver dans les dédales des étiquettes des astuces marketing. Bonne lecture



Calendrier perpétuel « Goûtez-moi ça ! »

Ce calendrier est conçu pour pouvoir être utilisé en permanence, quelle que soit l'année en cours. Outre sa fonction de calendrier, il présente aussi, pour chaque mois, les fruits et légumes locaux et de saison. Le tout rehaussé de très belles photos des marchés du monde.

Les fruits et légumes, on n'en mange pas assez. Pourtant, c'est bon pour la santé, chacun le sait. Frais, en conserve ou surgelés, ils apportent des éléments essentiels à la santé.

Mais les fruits et légumes, c'est aussi et avant tout du plaisir : des couleurs dans l'assiette, des saveurs variées, des textures... Cependant, manger des légumes ne va pas de soi : on n'a pas l'habitude, cela paraît cher, on n'aime pas trop, on n'a pas le temps, on ne sait pas comment les préparer...

Chaque mois, sur ce calendrier, vous trouverez des recettes de saison et des astuces pour faire des économies, gagner du temps dans la préparation des légumes, éviter les pièges lors de vos achats, ou encore... quelques défis à relever. Osez-vous ? Intéressé-e ? Il est disponible dans tous les bureaux de Solidaris-Mutualité Socialiste

Echos des Régionales

ASPH de Charleroi

En avril dernier et selon une tradition de plus de 20 ans, l'Association Socialiste de la Personne Handicapée appelait ses affiliés et les sympathisants à se réunir pour la grande «Rencontre» de l'amitié.

Près de 500 personnes affluèrent au Salon communal de Marchienne-au-Pont.

Notre Secrétaire générale, Catherine Lemièrre, par sa présence, nous a apporté ses encouragements et la reconnaissance du travail accompli par les organisateurs.

Ce jour-là, ils furent, une fois de plus, les maillons actifs d'une chaîne de solidarité - cette solidarité à l'esprit, dans le cœur et dans l'action qui permet à des centaines de personnes de se sentir moins seules devant leurs problèmes.

Le repas répondant à tous les appétits et, une tombola attractive par de nombreux lots pondérèrent un spectacle haut en couleurs qui déclencha des salves d'applaudissements.

À l'ASPH, on veut opposer une force humanitaire au manque de respect, à l'inertie, au laisser-aller trop souvent présents dans notre société.

À l'ASPH étroitement liée à Solidaris, nous voulons offrir une pleine hotte de cadeaux d'humanité.

Irène Bienfait-Lacassaigne.

A MARCHIENNE-AU-PONT

Solidaris-Mutualité Socialiste - route de Beaumont, 189

- Expression libre (expressions artistiques / diverses techniques, matières,...) :
Les 4^e mercredis du mois de 13h30 à 16h
2 € / personne / séance - matériel compris
- Jardinons ensemble (création d'un petit potager de a à z ...) :
Les 4^e jeudis du mois de 13h30 à 16h
2 € / personne / séance - matériel compris

A FARCIENNES

Solidaris-Mutualité Socialiste - rue Maltaux 4

- Arti-scoop (dessin, peinture) :
Les 2^e mardis du mois de 9h à 12h
2 € / personne / séance - matériel compris
- Bricol en Stock (bricolage à partir de matériel de récup) :
Les 1^{er} jeudis du mois de 13h30 à 16h
2 € / personne / séance - matériel compris
- Randonnée à la découverte de sa commune autrement :
Le 2^e jeudi du mois de 9h à 12h
Gratuit
- Autour du jeu (jeux de sociétés, jeux de rôles,...) :
Les 2^e jeudis du mois de 13h30 à 16h
Gratuit
- Groupe de Parole :
Les 3^e jeudis du mois de 13h30 à 16h
Gratuit

A WANFERCÉE-BAULET

Solidaris-Mutualité Socialiste - rue Trieux Gossiaux, 23

- Arti-Scoop (dessin, peinture) :
Les 4^e mardis du mois de 9h à 12h
2 € / personne / séance - matériel compris
- Groupe de Parole :
Les 4^e mardis du mois de 13h30 à 16h
Gratuit
- Bricol en Stock (bricolage à partir de matériel de récup) :
Les 2^e mercredis du mois de 13h30 à 16h
2 € / personne / séance - matériel compris
- Autour du jeu (jeux de sociétés, jeux de rôles,...)
Les 3^e jeudis du mois de 13h30 à 16h
Gratuit
- Randonnée à la découverte de sa commune autrement :
Les 4^e jeudis du mois de 9h à 12h
Gratuit

CHARLEROI

Solidaris-Mutualité Socialiste (ACJ) avenue des Alliés, 2

En salle

- Gym ballon :
Les lundis
1 € / personne / séance - matériel compris
Tenue de gym exigée

A l'extérieur

- Accessibilité Nature (regard critique sur l'accessibilité de nos sentiers, parcs,...) :
Les 2^e jeudis du mois - Gratuit

- Visite culturelle (musée de sa région) :
Les 4^e jeudis du mois. Le prix sera déterminé suivant la visite du musée

Renseignements
071/507 814

A.S.P.H. du Luxembourg

« Joyeux anniversaire ! »

Que se passe-t-il lorsqu'un noble décide d'organiser lui-même l'anniversaire de sa bien-aimée dans le plus grand secret?

En famille ou entre amis, rejoignez-nous dans une ambiance festive et soyez les spectateurs de cette aventure pleine de rebondissements. Découvrez et accompagnez notre personnage qui ignore encore ce qui l'attend et ce, pour notre plus grand plaisir !

Rendez-vous le dimanche 1^{er} décembre dès 14h00 à la salle « Les amis Réunis » de Rencheux, rue Albert Devèze n°3.

Entrée : 4 euros et goûter à prix démocratique.

Transport gratuit en autocar au départ de Paliseul et Bastogne : réservation indispensable.

Un spectacle proposé par l'A.S.P.H. Luxembourg et ses trois sections locales, créé et joué par la troupe « Les Chouettes ardennais » et en collaboration avec Les Hautes-Ardenes.

Cet évènement est organisé dans le cadre de la Semaine de la Personne Handicapée 2013.

Echos des Régionales

Renseignements et inscriptions

061/23 11 52 - asph@msslux.be

A.S.P.H. de Mons-Wallonie-Picarde

Un service Répit à domicile ...

Besoin d'une pause ? Envie de quelques heures de liberté pour vous ressourcer ?... Le service répit à domicile est là pour vous aider.

Mis en place par l'ASPH grâce au soutien de l'AWIPH, le service répit a pour objectif de permettre à des familles touchées par le handicap de marquer une pause en mettant à leur disposition une formule de prise en charge à domicile

Des volontaires, formés par nos soins, assurent une présence professionnelle au domicile de l'enfant ou de l'adulte vivant une déficience physique et/ou mentale

Les conditions d'accès

La personne en situation de handicap doit être âgée de maximum 65 ans

Organisation pratique

Il est conseillé aux familles de s'inscrire préalablement et un dossier sera préparé à domicile pour répertorier un maximum d'informations sur la personne handicapée.

Cela permettra de vous dépanner rapidement et dans des conditions optimales (selon les disponibilités du service).

Horaires

Ce service est accessible du lundi au dimanche entre 8h et minuit

Tarifcation

Son coût est de 10€ pour 2h et de 3€ par heure supplémentaire (frais de déplacement inclus), avec un maximum de huit heures

Informations

0476/962699 ou 068/848497

Animation Sexualité-Affectivité

Dans ce cadre, le Centre de Planning Familial des FPS de Mons, en collaboration avec l'ASPH, vous propose des animations basées sur des thématiques touchant à la vie relationnelle, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap.

Ces animations sont destinées aux établissements d'enseignement spécialisé et aux institutions pour personnes handicapées de Mons et du Borinage.

Informations

Carine BURGEON au 068/84 82 89

Céline HONOREZ au 068/84 82 92

Cours d'aquagym

Vous voulez pratiquer une activité sportive ?

La natation vous tend les bras. Douce et tonifiante, l'activité aquatique améliore la mobilité articulaire, la force musculaire ainsi que l'équilibre psychologique et physiologique.

L'ASPH de Mons-Borinage organise des séances à l'ABC WELLNESS, Chaussée du Roeulx, 429 à Mons - pour les personnes handicapées physiques et/ou mentales.

Ces séances sont également accessibles aux personnes valides.

La participation demandée est de 7,50 € par séance. Attention, l'inscription est obligatoire.

lundi de 13h45 à 14h45 - jeudi de 10h à 11h

Informations

auprès de Carine Burgeon

E-mail : carine.burgeon@solidaris.be

Tél. 068/84 82 89 ou GSM : 479/49 16 46

Les ateliers «Santé, Mieux-être et Loisirs

Les cours de «Gym douce et Stretching», «Yoga et Yoga prénatal», de «Gym tonic» et de Sophrologie des FPS de Mons-Borinage sont maintenant accessibles aux personnes présentant un handicap physique.

Informations

Tél. 068/84 82 58 ou 068/84 82 55

E-mail : isolina.sponsale@solidaris.be

E-mail : francoise.huvelle@solidaris.be

ASPH de Liège

Section locale de Verviers

Séjour à la Côte d'Opale Du 1er au 5 octobre 2013.

De bon matin, 24 participants ont embarqué pour un périple de 5 jours à la découverte de la Côte d'Opale.

Au programme : visite du cap Gris-Nez, Nausicaa avec ses poissons, assez spectaculaires, sans oublier le tour en petit-train Crotoy St Valéry qui nous a fait découvrir la faune et la flore de cette très belle région. Les visites, c'est bien, mais nous avons eu des moments libres pour nous reposer, visiter la plage de Merlimont ainsi que celle de Berck Sur Mer.

Pour les «accros du shopping», le dernier jour nous nous sommes baladés sur le marché du «Touquet Paris-Plage». Avant de rejoindre la Belgique, dernier arrêt «chtis» avec la découverte de la ville de Bergues.

Nous sommes revenus de notre voyage avec des souvenirs plein la tête !

Section locale d'Aywaille

Nous avons le plaisir de vous présenter Carine Kohlen Withof, vice-présidente de la toute nouvelle section locale d'Aywaille et Jacqueline Tirtiat, présidente.



Echos des Régionales

Activités d'Espace Différences

Groupe Activ'Toi !

Latitude Jeunes - Espace Différences – ASPH met en place un groupe afin d'organiser des activités, des vacances en fonction des envies des jeunes et des plus âgées avec et sans handicap. Ce groupe discutera autour de la réalisation de vacances construites ensemble : des vacances à l'étranger ? Des city-trips ? Des vacances à la mer ? A la campagne ? Autre ? Tout est possible !!! Rejoins-nous et fais entendre ta voix !

Public : jeune de 18 ans et + avec et sans handicap

Lieu : dans les locaux d'activités d'Espace Différences : rue Edouard Remouchamps 2 à 4020 Liège

Séance d'information prévue le jeudi 5 décembre 2013 à 18h. N'hésitez pas à vous inscrire !!

Créons nos samedis !

Tu souhaites t'exprimer et construire des projets autour de la participation citoyenne et la vie active ? Contacte-nous !

Public : personnes de 18 ans et + avec et sans handicap

Date : dans le courant de l'année 2014.

Lieu : dans les locaux d'activités d'Espace Différences : rue Edouard Remouchamps 2 à 4020 Liège

Renseignements et inscriptions

Espace Différences
rue Douffet, 36 - 4020 Liège
Tél. 04/341.63.06 en matinée uniquement
E-mail : Espace.differences@fps-solidaris.be

Carrefour d'informations

Espace d'information et d'aide pour la recherche de pistes de solutions aux problèmes, difficultés ou questionnements rencontrés par les personnes confrontées au handicap et/ou à la perte d'autonomie (personne, entourage, professionnel).

Informations
Tél. 04/341.63.40 le mardi entre 9h et 12h et
le jeudi entre 13h et 16h
E-mail :
infohandicapseniors.liege@solidaris.be

Les soirées Théma

Séances-débats autour des différents aspects du handicap. C'est l'occasion de venir discuter et d'échanger sur différentes thématiques au départ d'un film, d'un témoignage ou d'une rencontre avec des familles et/ou professionnels. Une thématique centrale sera proposée et le groupe sera divisé en ateliers.

Quand ? Une soirée par trimestre de 18h à 21h30 au plus tard.

La prochaine : jeudi 21 novembre 2013 : La vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap.

- Atelier 1: Une vie affective et sexuelle épanouie pour les personnes en situation de handicap... Est-ce possible?
- Atelier 2: La stérilisation—le désir de grossesse -la parentalité pour les personnes en situation de handicap: pour ou contre... que choisir?

Les ateliers sont animés par les animatrices du Centre de Planning Familial des FPS de Liège et se tiennent dans les locaux d'Espace Différences, rue Edouard Remouchamps, 2 à Liège.

La participation à ces soirées est ouverte à tous et toutes, tant les professionnels, les personnes en situation de handicap que les familles.

Participation gratuite mais inscription indispensable au plus tard la veille de la soirée!! Possibilité de réserver un repas pour 5€/pers.

L'Entracte

Vous vous occupez d'un de vos proches ? Vous souhaitez en discuter, échanger avec d'autres personnes qui vivent une situation similaire à la vôtre ? Le groupe d'échanges et de parole à destination des aidants proches, L'Entracte est fait pour vous !

Quand ? Une fois par mois pendant 2h. Animé par des psychologues.

- Locaux d'Espace Différences, rue E. Remouchamps, 2, 4020 Liège
- Centre Culturel de Wanze, Place Faniel, 8, 4520 Wanze

Ateliers parents sur la vie affective et sexuelle des enfants et jeunes en situation de handicap

Ateliers d'échanges et de réflexion sur la thématique animés par des professionnels spécialisés dans la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap... à l'attention des parents.

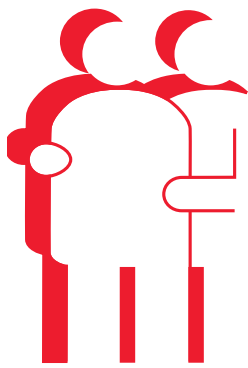
Ou ? Dans les locaux d'Espace Différences, rue E. Remouchamps, 2, 4020 Liège. Une séance d'information sera programmée début décembre.

Informations
Tél. 04/341.63.06 ou
E-mail : infohandicapseniors.liege@solidaris.be

Journée internationale de la personne handicapée du 3 décembre 2013

L'ASPH Liège participe au Village associatif Liegeois où diverses animations seront proposées. Le Musée Curtius proposera le temps de cette journée des visites adaptées gratuitement ((initiative de l'échevinat de la vie sociale de la ville de Liège) uniquement sur réservation 04/221.84.37).

Rejoignez-nous à l'ancienne Halle aux viandes, Quai de la Goffe, 14, 4000 Liège de 10h à 17h.



A.S.P.H.

Secrétariat général
Siège social
Rue Saint-Jean 32-38
1000 Bruxelles
Tél. 02 515 02 65
Fax 02 515 06 58
E-mail : asph@mutsoc.be
www.asph.be

Informer

Défendre

Accompagner

Conseiller

Protéger

Depuis de nombreuses années l'ASPH est à vos côtés: conseils, défense, activités, sensibilisations, action politique. Et nous comptons bien renforcer encore notre action, notre présence, notre vigilance.

Vous souhaitez soutenir l'asbl dans ses missions ?

Vous pouvez faire un don et bénéficier encore cette année de la déductibilité fiscale pour autant que le versement soit effectué avant le 31 décembre et porte sur 40 € minimum.

Soutenez-nous !

Handylogue est mis sous film et déposé à la poste par l'ETA L'Ouvroir



L'accès à la santé pour tous



La Mutualité Socialiste



delta lloyd
à mes côtés BANK